

Droit de la société anonyme: révision récente et développements futurs

02 mai 2023 (Lausanne, le matin)

07 décembre 2023 (Genève, le matin)

Public visé

- Directeurs d'entreprises
- Cadres
- Comptables

Contenu

- Nouveau droit de la SA et Sàrl
- Gouvernance
- Modifications liées au capital
- Droit de l'assainissement
- Droit des actionnaires
- Autres nouveautés en droit des sociétés (transparence, multinationales responsables, etc.)

Conditions-cadres

Pas de prérequis particuliers

Vos avantages

Vous connaîtrez

- Le nouveau droit de la SA et Sàrl (entrée en vigueur 2023)

Vous saurez

- Mettre en pratique les nouvelles dispositions du droit de la SA

Responsables du séminaire et conférencière

Mona Stephenson, LL.M., Avocate, Associée, MLL Avocats
Mona.Stephenson@mll-legal.com

Conférenciers

Damiano Canapa, LL.M. (Bruges), LL.M. (Yale), Professeur associé (Faculté de droit, des sciences criminelles et d'administration publique), Université de Lausanne

Olivier Hari, Professeur (Chaire de droit des sociétés et de l'entreprise), Université de Neuchâtel, avocat (Schellenberg Wittmer Ltd.)

Nicholas Turin, Dr. en droit, Chef de l'Office fédéral du registre du commerce, Berne

Dates

02.05.2023 le matin – Lausanne
07.12.2023 le matin – Genève

Lieux

Royal Savoy Hôtel & Spa
Avenue d'Ouchy 40
1006 Lausanne
www.royalsavoy.ch

Fairmont Grand Hotel Geneva
Quai du Mont-Blanc 19
1201 Genève
www.fairmont.com/geneva/

Prix du séminaire

CHF 410 non-membre
CHF 360.- collaborateur spécialisé ou expert membre individuel d'EXPERTSuisse

Sont compris

- toute la documentation (numérique)
- café d'accueil, boisson pendant les pauses, eau minérale dans la salle
- TVA 7,7%

Directives concernant la formation continue

La participation à ce séminaire sera comptabilisée à raison de 4 heures par EXPERTSuisse. Le certificat de présence vous sera adressé par EXPERTSuisse SA après le séminaire.

Programme

	Thèmes	Conférenciers
8.00–8.30	Café d'accueil	
8.30–8.45	Introduction	Mona Stephenson
8.45–9.30	Les nouveaux droits des actionnaires après la révision du 19 juin 2020	Damiano Canapa
9.30–10.15	Gouvernance Modifications liées au capital	Mona Stephenson
10.15–10.30	Pause-café	
10.30–11.15	Droit de l'assainissement	Olivier Hari
11.15–12.00	Révision du droit des sociétés : perspectives	Nicholas Turin

Dispositions

Font foi les Conditions générales de vente d'EXPERTsuisse SA consultables sur le site www.expertsuisse.ch, en particulier:

Inscription et conditions générales

Toute inscription doit être munie d'une signature manuscrite ou électronique et s'effectue via notre plate-forme en ligne. Le prix est intégralement dû conformément à la facture envoyée à la suite du séminaire.

Délai d'inscription et d'annulation

Un mois avant la date de la manifestation

Toute inscription envoyée est engageante, même si, le cas échéant, la personne inscrite n'a reçu aucune confirmation de la part d'EXPERTsuisse SA (EXPERTsuisse SA ne répond pas des manquements de distribution électronique/postale).

Le contenu, le programme, les horaires, la durée, le lieu et les conférenciers de la manifestation sont sous réserve de modification. En cas de nombre insuffisant de participants, EXPERTsuisse SA se réserve le droit d'annuler le séminaire.

Annulation et implication au niveau des frais

En cas d'empêchement, il est souhaitable de prévoir un remplaçant (auquel cas le statut du participant réel sera

considéré). Autrement, les frais d'annulation suivants seront retenus:

Annulation jusqu'au délai d'annulation: sans frais

Annulation après le délai d'annulation, jusqu'à une semaine avant le début du séminaire: CHF 200.–

Annulation à partir d'une semaine avant le séminaire ou en cas de non-participation: 100% du prix du séminaire

CGV et Déclaration relative à la protection des données

Font foi les Conditions générales de vente et la Déclaration relative à la protection des données d'EXPERTsuisse SA consultables sur le site www.expertsuisse.ch.